



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Section Plan sectoriel et installations
3003 Berne

Fribourg, le 22 janvier 2019

Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) : adaptation de la fiche relative au champ d'aviation de Gruyères

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

En date du 23 octobre 2018, vous nous avez consultés sur le projet mentionné en titre. Nous vous en remercions. En accord avec l'Office fédéral de l'aviation civile, nous avons consulté nous-mêmes les communes concernées et la Préfecture. De plus, les services suivants ont pu se prononcer sur le projet : le Service de la mobilité, le Service des forêts et de la faune, le Service de la nature et du paysage, le Service de l'agriculture, le Service de l'environnement et le Service des constructions et de l'aménagement.

Les différentes autorités ont été intégrées au processus de coordination mis en place par l'OFAC.

Nous n'avons, à ce jour, pas reçu la prise de position de la commune de la Gruyère. Dans le cas où elle ne vous la ferait pas parvenir directement, nous vous la transmettrons dès que nous serons en sa possession.

Une seule remarque a été soulevée et concerne le passage suivant du chapitre « Protection de la nature et du paysage », p. 4 : « *A cet effet, un concept de compensation écologique devra être établi par l'exploitant dans le cadre du prochain projet qui fera l'objet d'une demande d'approbation des plans* ». Nous sommes d'avis qu'un tel concept doit être pris en charge par l'exploitant de l'aérodrome et non l'exploitant agricole. Par contre, le concept devra bien entendu être développé en collaboration avec l'exploitant agricole. Il y aurait lieu de clarifier ce passage dans le sens de notre remarque.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen
Président



Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat